

Licence Professionnelle Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Révision comptable

**Formation en alternance
(contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation)
Formation continue (salariés souhaitant évoluer au sein de leur entreprise)**

La licence professionnelle est le moyen de répondre aux besoins :

- des étudiants souhaitant arrêter leurs études suite à un diplôme bac+3 (avec une expérience professionnelle et d'importantes chances d'insertion professionnelle rapide),
- des entreprises (notamment les cabinets d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes) qui souhaitent recruter des collaborateurs au niveau licence.

Cette licence permet d'acquérir une formation approfondie dans le domaine des sciences comptables, juridiques, fiscales et sociales permettant ainsi de maîtriser les méthodes de révision comptable. Au-delà de la maîtrise des outils, cette formation entend également développer une ouverture d'esprit et une capacité de réflexion indispensable pour exercer des métiers en constante évolution.

Admission

—> Etudiants :

- DUT GEA, GACO (ou autres DUT moyennant acquisition de pré-requis en gestion)
- BTS CG
- Titulaires du DCG
- L2 Economie et Gestion (ou autres L2 moyennant acquisition de pré-requis en gestion)
- possibilité de VAE

—> Salariés titulaires d'un diplôme de niveau 5 (bac+2)

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP 85), démarche gratuite à l'IUT de Valence.

La VAPP permet d'accéder à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis en validant une expérience professionnelle, les formations suivies ou les acquis personnels.

L'IUT de Valence peut transmettre aux entreprises partenaires les Cv des candidats admissibles mais il est fortement conseillé de chercher une entreprise. Ce choix sera soumis à l'approbation du responsable de la licence professionnelle.

Les admissions à l'IUT se font sur dossier puis entretien réparties en 3 vagues de candidatures (de Mars à Septembre).

Compétences visées

- saisir puis contrôler les opérations courantes de l'entreprise jusqu'aux travaux d'inventaire et l'établissement des documents de synthèse,
- caractériser les situations juridiques courantes relatives aux personnes, biens et entreprises, connaître la fiscalité des entreprises et des particuliers,
- identifier les éléments du système d'information d'une organisation,
- repérer l'importance de la vérification en comptabilité,
- comprendre le cadre juridique et normatif lié à l'information financière,
- comprendre l'environnement de l'entreprise, organiser les dossiers de révision : recenser les éléments constitutifs d'un dossier de révision et les structurer,
- analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise, identifier les risques, recenser et mettre en œuvre les tests de révision comptable à effectuer, mettre en œuvre les principes de l'audit comptable et financier : repérer les anomalies et les risques, ...
- utiliser les seuils de signification déclencheurs de contrôles, évaluer le risque de non détection d'anomalie,
- repérer les cycles économiques au sein d'une organisation. Connaître et maîtriser pour certains cycles les procédures de révision des comptes et les tests à effectuer.



Contacts :

IUT de Valence

LP Métiers de la comptabilité

51, rue Barthélemy de Laffemas
BP 29 - 26901 Valence Cedex 9
Tél. : 04 75 41 88 13

iutvalence-lpmgcrs-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr

**Pour en savoir plus
ou candidater :
www.iut-valence.fr**

Débouchés professionnels

Le détenteur de la licence professionnelle « Révision comptable » exercera ses fonctions :

- dans un cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelle (assistant, débutant puis confirmé),
- dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable (comptable puis chef comptable),
- dans une grande entreprise, afin de secondar le directeur des services comptables et financiers.



UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes  IUT
Valence

Mise à jour : Décembre 2019

Licence Professionnelle Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Révision comptable

Formation en alternance
(contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation)
Formation continue (salariés souhaitant évoluer au sein de leur entreprise)

Enseignement

Cette formation représente 415 heures d'enseignement et 135 heures de projet tuteuré dont 40 heures en présentiel et donne droit à 60 crédits ECTS.

UE	Crédits ECTS	Nom de l'UE	Disciplines concernées	Durée totale (en heures)
UE 0		Mises à niveau :	En fonction du public, contenus différents selon les diplômes d'origine	100
UE 1	7	Comptabilité approfondie	- Evaluation actifs et passifs - Rattachement des charges et produits (situations particulières) - Comptabilisation des capitaux permanents	60
UE 2	7	Fiscalité et Gestion sociale approfondies	- Droit fiscal appliqué - Droit du travail appliqué	60
UE 3	7	Introduction à la révision comptable	- Cadre général de la révision comptable - Contrôle interne	40
UE 4	9	Méthodes de révision comptable	- Contexte et organisation du dossier de révision - Révision par cycles	80
UE 5	5	Anglais appliqué aux affaires		75
UE 6	15	Projet tuteuré		135 h dont 40 h encadrées
UE 7	10	Professionnalisation	Alternance en entreprise	
Total	60		Avec le projet tuteuré =	550 h dont 455 h encadrées



Contacts :

IUT de Valence
LP Métiers de la comptabilité

51, rue Barthélemy de Laffemas
BP 29 - 26901 Valence Cedex 9
Tél. : 04 75 41 88 13

iutvalence-lpmgcrs-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr

**Pour en savoir plus
ou candidater :**
www.iut-valence.fr

Débouchés professionnels

Le détenteur de la licence professionnelle « Révision comptable » exercera ses fonctions :

- dans un cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelle (assistant, débutant puis confirmé),
- dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable (comptable puis chef comptable),
- dans une grande entreprise, afin de secondier le directeur des services comptables et financiers.